

ANNEXE .AERO - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .AERO

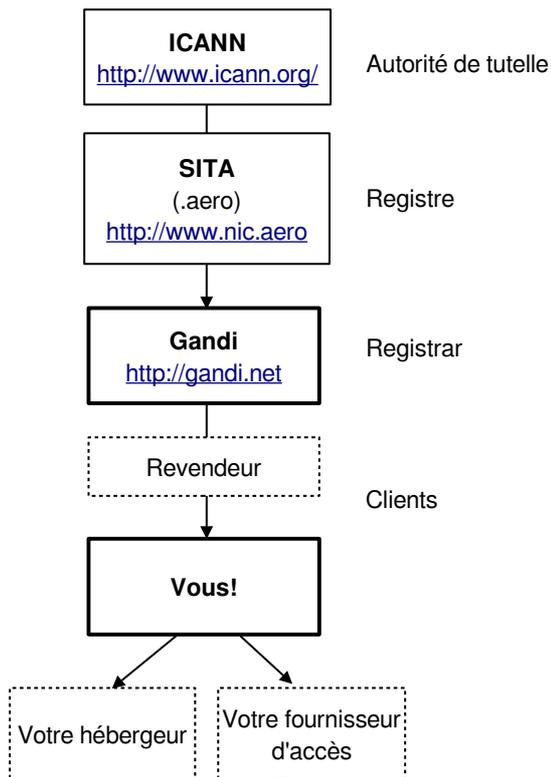
version n° 1.1 du 19 Août 2015

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .AERO supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .AERO.1. Autorité de tutelle et Registre

.AERO est un GTLD exclusivement réservé à la communauté aéronautique. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .AERO:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .AERO.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .AERO, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .AERO, définies par SITA, consultables aux adresses suivantes:

- Documents contractuels: <http://www.information.aero/registration/policies/>
- Politique de gestion des domaines: <http://www.information.aero/registration/policies/dmp>
- Politique d'éligibilité, d'enregistrement et d'utilisation: <http://www.nic.aero/registration/policies/shortcuts>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .AERO. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre est disponible à l'adresse suivante : <https://www.icann.org/resources/unthemed-pages/aero-2012-02-25-en>

Article .AERO.3. Conditions particulières

Les conditions particulières pour l'extension .AERO sont disponibles sur <http://www.gandi.net/domain/aero/info>.

La période minimum d'enregistrement est de **2 ans**.

Identification

Les domaines en .AERO sont exclusivement réservés à la communauté aéronautique. Vous pouvez consulter les critères d'éligibilité sur ces pages:

- <http://www.nic.aero/registration/eligibility>
- <http://www.nic.aero/registration/policies/shortcuts>

Chaque enregistrement de domaine est associé à un identifiant spécifique « .aero ID », qui est une référence indiquant que Vous avez accompli avec succès le processus de vérification d'éligibilité. Avant de commander un nom de domaine en .AERO, Vous devez créer un « .aero ID » auprès de SITA:

<https://www.information.aero/node/add/request-aero-id>

Enregistrement

Une fois que SITA Vous a envoyé Votre « .aero ID », Vous pouvez demander l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine en .AERO, via Notre site web.

Certains noms sont réservés ou réglementés par le Registre:

- tous les domaines de 2 et 3 caractères sont réservés, ainsi que tous les termes réservés ICANN: <https://www.icann.org/en/tlds/agreements/aero/aero-appendix-6-11jun09-en.htm>
- résumé des restrictions sur les noms: http://www.nic.aero/registration/policies/name_restrictions
- liste des noms de domaine réservés: http://www.nic.aero/registration/policies/reserved_names
- liste des codes réservés aux aéroports: http://www.nic.aero/registration/policies/reserved_airport_codes
- comment enregistrer un nom de domaine réglementé: http://www.nic.aero/registration/register_reserved/

Article .AERO.4. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous acceptez que le Registre du .AERO accède à Vos données

personnelles et les rend publiques dans une base de données [Whois](#).

Les informations fournies pour obtenir le « .aero ID » sont uniquement utilisées pour établir Votre éligibilité à l'obtention d'un .AERO, et ne font pas partie des données publiques associées au nom de domaine dans le service de Whois.

Article .AERO.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:
<http://www.gandi.net/domain/price/detail/aero/>

Article .AERO.6. Règlement des litiges

Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve aux politiques de résolution des litiges suivantes : UDRP, ERP et CEDRP.

« UDRP »: Politique de Résolution des litiges (Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy)

L'UDRP s'applique aux litiges concernant des noms de domaine enregistrés, sur la base que le nom de domaine est identique, ou similaire au point de prêter à confusion, à une marque déposée sur laquelle le plaignant a des droits.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles sur ces adresses:

- Explications: <http://www.icann.org/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs: <http://www.icann.org/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles de procédure:
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Règlements ICANN concernant les litiges:
<http://www.icann.org/udrp/>

« ERP »: Politique de Reconsidération (Eligibility Reconsideration Policy)

L'ERP, qui fonctionne par le biais d'une demande de reconsidération, s'applique lorsqu'un déposant souhaite contester une décision de SITA qui stipule:

- que le déposant ne répond pas ou plus aux critères d'éligibilité pour le .AERO, tels que définis dans la [Politique de gestion des domaines](#), et n'est donc plus autorisé à obtenir ou conserver un « .aero ID », ou
- si le déposant possède déjà un nom de domaine en .AERO, pour révoquer ce nom de domaine.

Les textes régissant l'ERP sont accessibles sur ces adresses:

- Principes Directeurs:
<http://www.information.aero/registration/policies/erp>
- Règles de procédure:
http://www.information.aero/registration/policies/erp_rules

« CEDRP »: Politique régissant la violation des restrictions d'enregistrement (Charter Eligibility Dispute Resolution Policy)

La CEDRP s'applique aux litiges concernant des violations des restrictions des conditions d'enregistrement sur des noms de domaine .AERO enregistrés, sur la base que le déposant ne remplit pas les conditions d'éligibilité mises en place par SITA.

Les textes régissant le CEDRP sont accessibles sur ces adresses:

- Principes Directeurs:
<http://www.icann.org/tlds/agreements/sponsored/sponsorship-agmt-att12-13oct01.htm>

- Règles de procédure:
http://www.information.aero/registration/policies/cedrp_rules

Autres litiges

Tous les litiges concernant des noms de domaine en .AERO non couverts par les politiques ci-dessus doivent être résolus par le procédé décrit ci-dessous:

- le plaignant notifie le litige par écrit à SITA,
- le plaignant, SITA, et les tierces parties doivent essayer de régler le conflit par voie de négociations,
- si les tentatives ci-dessus ne règlent pas le conflit, les parties acceptent de confier le litige à un [organisme d'arbitrage](#) (OMPI), et toutes les parties doivent accepter de se soumettre à la décision de l'arbitre. Le tribunal d'arbitrage se composera d'un arbitre unique. Le lieu d'arbitrage sera Genève (Suisse). La décision sera prise en conformité avec loi de la Suisse.

Article .AERO.7. Transfert (changement de Registrar)

Les règles applicables au transfert sont exposées sur le lien suivant:
<http://www.icann.org/en/transfers/>

Avant de demander un transfert chez Gandi, assurez-Vous que Vous avez bien fourni le code d'autorisation (fourni par Votre Registrar actuel), et que Votre domaine:

- n'a pas un statut TransferProhibited,
- n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant l'Expiration du domaine),
- a été créé depuis plus de 60 jours, ou transféré depuis plus de 60 jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Article .AERO.8. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire n'est **pas disponible sur Notre interface** pour les .AERO. Cependant si Vous devez changer le propriétaire d'un nom de domaine en .AERO, veuillez contacter Notre service clients.

Article .AERO.9. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».